Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC - N°193 du Mercredi 25 Novembre 2020 Prix: 250Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.com

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
8201 www.otr.tg

CMJN

Evasion fiscale des multinationales

• (Pages 03)

Le Togo perd 23 milliards FCFA par an

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Etats-Unis • (Page 08)

Les patrons ont tourné la page Trump et regardent vers Biden

À l'instar de la patronne de General Motors, plusieurs grands patrons américains affirment qu'ils sont prêts...

Boeing 737 MAX • (Page 08)

L'Europe veut le remettre en service en janvier

Après les autorités américaines, l'Europe s'apprête à donner à son tour son accord pour que le Boeing 737 MAX puisse...

Chiffre d'affaires

CanalBox enregistre une hausse de 400%

Mis sur orbite il y a seulement deux ans, CanalBox est le nouvel objet d'attraction de l'internet au Togo, affichant une croissance quasi-météorique. • (Page 02)

Investissement • (Page 04)

Eurocham-Togo tient son Assemblée générale

L'assemblée générale mixte de la Chambre de commerce européenne au Togo (CCET / Eurocham-Togo) s'est déroulée vendredi 20...

Bénin • (Page 06)

La BAD accompagne l'accroissement des filières agricoles

Plus de cinq ans après son lancement en 2014, le Projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la Vallée...

Tarifs chez Moov et Togocel

L'ARCEP revient à la charge

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) a sommé le 12 novembre 2020, les deux réseaux de téléphonie mobile Moov-Togo et Togocel... • (Page 11)

Entreprise

• (Page 02)

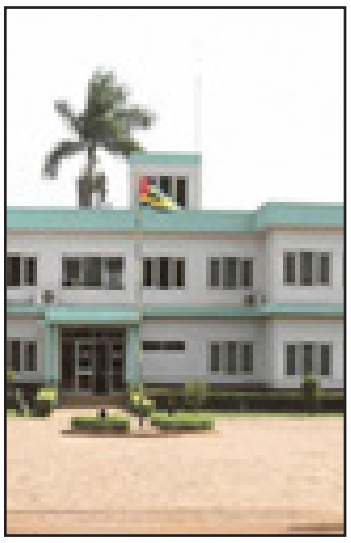

Olam désormais propriétaire des 51% des parts de la NSCT

Taux de change du Fcfa XOF offert par L'économiste du Togo

Devises	Euro	Dollars US	Yen japonais	Livre sterling	Fran suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham (Eau)
Achat	655,957	549,250	5,295	733,000	604,000	419,250	83,250	149,000
Vente	655,957	556,250	5,355	740,000	610,000	426,250	85,000	152,000

Chiffre d'affaires

CanalBox enregistre une hausse de 400% de son chiffre d'affaires

Mis sur orbite il y a seulement deux ans, CanalBox est le nouvel objet d'attraction de l'internet au Togo, affichant une croissance quasi-météorique. Parmi les quatre fournisseurs d'accès internet (FAI) fixe sur le marché, CanalBox, nom de commercialisation de la fibre optique à domicile du Groupe Vivendi Africa (GVA, a presque ravi la vedette à ses concurrents, tant sur le nombre d'abonnés que le chiffre d'affaires. Face à Togo Télécom, l'opérateur historique, GVA qui n'a fait son entrée sur le marché togolais qu'en mars 2018 est en ballottage avec des perspectives nettement plus favorables sur la fibre optique à domicile.

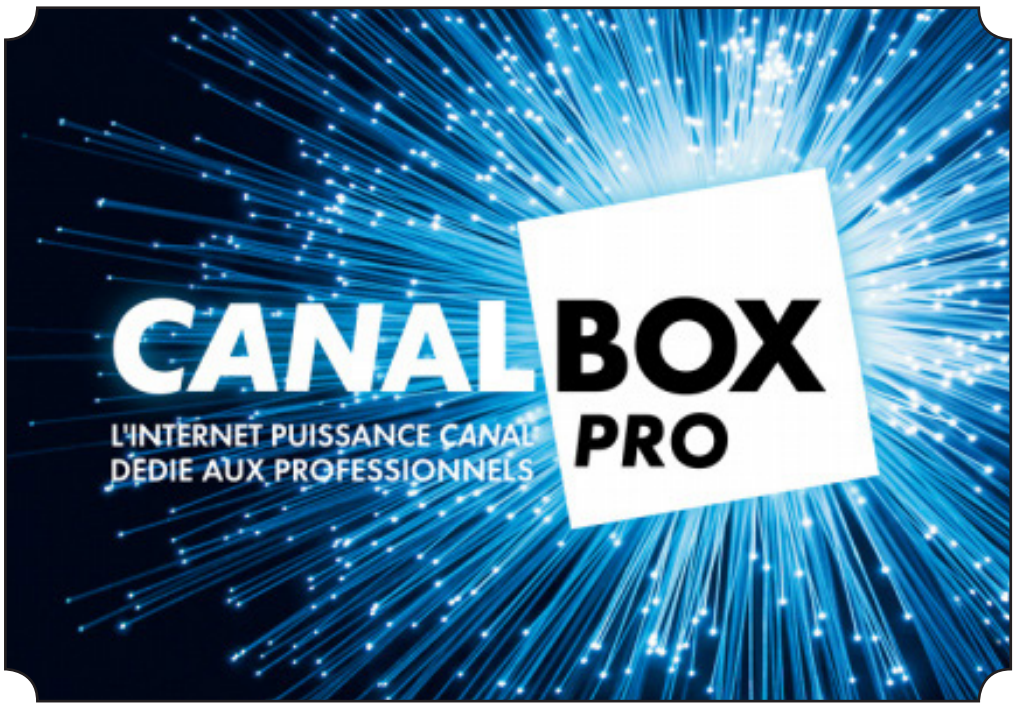

En 2019, le nombre d'abonnés du FAI est passé de 1 180 en 2018 à 5 945, soit une hausse de 404%, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation des télécoms (ARCEP) sur l'évolution des marchés régulés (Postes et communications électroniques). Alors que celui de Togo Télécom sur le segment de la FTTH (fibre optique à domicile), également en forte hausse de 233%, se situe autour de 6 800 abonnés.

Chiffre d'Affaires en hausse

Dans la lignée de ces voyants positifs, les conquêtes au niveau des abonnés rejaillissent également en termes de chiffre d'affaires, qui pour Canalbox, a tout autant connu une hausse vertigineuse de près de 400% (397% précisément). Les ventes du dernier FAI à s'implanter au Togo, passant de quelque 200 millions FCFA en 2018, à un peu moins de 1,2 milliard FCFA en 2019, selon l'ARCEP. Ainsi, sur la période, les recettes de Canalbox montent vite, alors même que celles de ses adversaires baissent, ou croissent moins vite, à l'instar de Teolis (société togolaise entrée sur le marché à peu près à la même époque), qui connaît pour sa part une hausse de 83%. Le contraste est encore plus marqué avec des acteurs plus anciens : CAFE informatique a accusé une baisse de 18%, et Togo Telecom de 9,1% sur son chiffre d'affaires. Bien que, en termes de part de marché au niveau du parc abonnés global sur l'internet fixe, toutes technologies confondues, Togo Telecom est encore loin devant, et connaît également une augmentation de son nombre d'abonnés. L'un dans l'autre, pour CanalBox, ces succès semblent consolidés par l'amélioration de son offre et du rapport qualité-prix. En effet, en 2019, la filiale du Groupe français a introduit une nouvelle offre, et augmenté la capacité d'une offre existante « tout en gardant inchangé le tarif », constate l'ARCEP. Avec une puissance de l'offre premium qui a été augmentée de 30 à 50 Mb/s pour tous les abonnés (avec un prix resté à 30 000 FCFA/mois), et en milieu d'année, le lancement de START, une offre au prix de 15 000 FCFA/mois pour une vitesse de 10 Mb/s. Pour rappel, au Togo, le nombre d'abonnés à l'internet fixe est passé d'un peu plus de 26 000 en 2018 à près de 32 000 en 2019, marquant une hausse annuelle d'environ 22%. Une évolution tirée notamment par les nouveaux FAI, Teolis et, surtout, Canalbox.

Avec Togo First

AUX DÉCIDEURS...

Le masque fait-il perdre la face ?

Le coronavirus a bousculé les habitudes. Aujourd'hui, la vie au quotidien se passe sous le regard des autres. Couvrir le corps, même en partie, le cacher c'est augmenter la menace, le risque de mésinterprétation des intentions de l'autre, la mésentente, le risque de perdre la face. La première information que donne la bouche est de savoir qui parle.

Plus largement, toutes les relations sociales se sont modifiées, parce qu'une part des intentions de nos interlocuteurs, que chacun fait passer par des mimiques autour de la bouche ou des messages attenants, le maquillage, une barbe, ont disparu. Un mot sans rictus perd ainsi une large part de son sens. L'origine d'une parole devient difficile à identifier et la situation.

Lorsque l'on perd ainsi la face en public, E. Goffman a analysé combien l'assistance se lance dans ce qu'il appelle des échanges réparateurs : un trait d'humour pour dédramatiser, faire comme si de rien n'était et continuer la conversation, s'excuser. De ce point de vue également, le masque prive d'une arme de réparation majeure des interactions sociales : le sourire.

Le port du masque est devenu à ce point normal que pour beaucoup, il se présente désormais comme une ressource sociale. Si le port du masque altère certaines parties de nos relations, il ne faudra donc pas dramatiser, mais plutôt une fois de plus, souligner la capacité d'adaptation des Humains que nous sommes.

La disparition du bas du visage brouille nos repères, mais ne pas montrer sa bouche expose moins socialement. Ce fait réduit le danger social pour ceux, peu sûrs des manières de se tenir et de réagir en public (les timides, qui sont souvent ceux dont le statut social est incertain) peuvent désormais se taire sans risque.

Richard Sennett analysait, il y a longtemps déjà, la prédominance du regard sur la parole et l'ouïe dans les sociétés urbaines. Le masque amplifie encore le phénomène, jusqu'à ce qu'on pourrait appelé le paradoxe de l'autruche : certains se sentant tellement cachés par le bout de tissus, qu'ils s'octroient le droit de lancer des regards appuyés dans les lieux publics, sans vraiment s'en rendre compte, hommes comme femmes. On se regarde plus aujourd'hui et souvent, avec insistance.

Le regard au centre des interactions sociales devient objet d'attention, surtout pour les femmes, qui font des efforts, une fois encore de manière inégalitaire par rapport aux hommes. Des accessoires comme les lunettes, les caquettes deviennent également objets d'une attention accrue et dialoguent avec le masque. Le bout de tissu devient lui-même un enjeu de communication : le garder neutre ou en faire un objet de mode lorsque nous l'affublons de signes, de symboles. Objet signifiant au cœur de la relation à autrui, il devient ainsi objet identitaire, support de distinction. Ses usages sociaux se multiplient : symbole de générosité lorsqu'il est offert aux personnels soignants, il est aussi devenu rapidement objet de commerce.

Finalement, on ne vit pas si mal avec le masque, on en deviendrait même à l'aise : bailler en public, ne pas se raser, il tient chaud en hiver, il règle même des problèmes d'haleine.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Evasion fiscale des multinationales

Le Togo perd 23 milliards FCFA par an

Le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 » publié le 20 novembre 2020 par un réseau d'ONG dévoile que le Togo subit une perte fiscale annuelle de 41 616 876 de dollar US due notamment à l'abus à l'impôt sur les sociétés et à l'évasion fiscale en outre-mer.

• *Joël YANCLO*

Le consortium d'organisations internationales regroupant entre autre, la Tax Justice Network, le Global Alliance for Tax Justice et le Public Services International, a rendu public son rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 ». Il en résulte que le Togo fait face à une perte fiscale annuelle totale de 41 616 876 $, comprenant une perte fiscale annuelle liée à l'abus à l'impôt sur les sociétés estimée à 38 849 999 $ et une perte fiscale annuelle due à l'évasion fiscale en outre-mer de l'ordre de 2 766 876 $. Un manque à gagner pour l'Office togolais des recettes (OTR). Dans le monde, le rapport révèle que les abus fiscaux internationaux coûtent chaque année aux États plus de 427 milliards de dollars américains en recettes fiscales. Sur ces 427 milliards perdus, quelque 245 milliards correspondent à des bénéfices transférés dans des paradis fiscaux par des sociétés multinationales afin d'alléger le montant des bénéfices déclarés dans les pays où elles exercent des activités, et ainsi payer moins d'impôts que ce qu'elles devraient. Les 182 milliards de dollars de pertes restants résultent de l'action d'individus fortunés qui cachent des biens et des revenus non déclarés à l'étranger, hors de portée de l'application de la loi. En Afrique, l'évasion fiscale du réseau des multinationales fait perdre au continent 23,2 milliards $ chaque année, selon le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 ». Si on y ajoute les 2,53 milliards $ d'évasion fiscale d'ultra fortunés d'Afrique, cela fait un total de 25,7 milliards $ perdus par le continent chaque année. En pleine covid-19, on ne peut s'empêcher de noter que cet argent aurait permis au continent de financer sans aucun recours à des emprunts extérieurs parfois conditionnés la riposte exclusivement sanitaire à la pandémie. Pour mieux présenter l'ampleur du problème que représente cette situation, les auteurs de cette réflexion font remarquer que cette somme aurait permis de recruter 10,13 millions d'infirmiers dans des centres de santé en Afrique. Le rapport dénommé : « Justice fiscale : état des lieux 2020 - La justice fiscale à l'ère de la covid-19 » marque une rupture avec les précédentes études sur l'abus à l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale, et ce de deux façons. Tout d'abord, c'est la première fois qu'une analyse des fuites fiscales dans le monde s'appuie sur les données agrégées des déclarations pays par pays récemment publiées par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), afin d'estimer les pertes de recettes au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour l'ensemble des pays. L'Afrique n'est pas le continent qui subit le plus les effets négatifs de l'évasion fiscale des multinationales en termes de volume. Mais elle est la région du monde qui en souffre le plus à cause de sa faible capacité à mobiliser des ressources budgétaires, et des conditions contraignantes d'accès aux marchés des capitaux.

1 380 milliards de dollars vers les paradis fiscaux

Le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 » indique que les multinationales transfèrent chaque année 1 380 milliards de dollars de bénéfices vers les paradis fiscaux, ce qui fait perdre aux gouvernements du monde entier 245 milliards de dollars par an en recettes fiscales directes. « Justice fiscale : état des lieux 2020 » estime les pertes directes liées à l'impôt sur les sociétés en analysant le décalage entre la localisation des bénéfices et la localisation de l'activité économique productive révélé dans les données agrégées des déclarations pays par pays publiées par les membres de l'OCDE. Le rapport constate que les pays à revenu élevé perdent plus de recettes fiscales directes en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés (202 milliards de dollars perdus chaque année) que les pays à faible revenu (43 milliards de dollars perdus chaque année). Si les pays à revenu élevé ont perdu davantage de recettes fiscales directes en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés que les pays à faible revenu, ces derniers perdent proportionnellement davantage, lorsque l'on compare leurs pertes fiscales aux recettes fiscales généralement perçues au cours d'une année. Les pays à faible revenu perdent chaque année l'équivalent de 5,5 pour cent de leurs recettes fiscales perçues en raison de l'abus à l'impôt sur les sociétés, tandis que les pays à revenu élevé perdent l'équivalent de 1,3 pour cent des recettes fiscales perçues. En d'autres termes, l'abus à l'impôt sur les sociétés fait payer un tribut plus lourd aux pays à faible revenu qui ont un besoin urgent de recettes fiscales. Et vice versa : une reconfiguration du système fiscal mondial afin d'éradiquer l'abus fiscale des entreprises serait encore plus profitable aux pays à faible revenu qu'aux pays à revenu élevé.

Concrétiser la promesse de justice fiscale

Les organisations qui publient le rapport « Justice fiscale : état des lieux 2020 » appellent la communauté mondiale à prendre note des constatations qu'il contient et à procéder enfin aux changements nécessaires en vue de concrétiser la promesse de justice fiscale. Bien entendu, le contexte diffère grandement d'un pays à l'autre, y compris au niveau des déséquilibres de pouvoirs sous-jacents. Des priorités nationales et régionales doivent être définies par la population de chaque pays. Les mesures exposées dans le présent rapport constituent des propositions fondamentales pour l'élaboration de politiques progressistes en réponse à la pandémie qui soient également cohérentes avec les objectifs à long terme en matière de justice fiscale. Notre engagement à soutenir les progrès nationaux dans ce but, là où nous le pouvons, favorisera également une participation internationale plus large en faveur de ces mesures mondiales à long terme et, en définitive, la révision du système fiscal international nécessaire pour remédier aux inégalités structurelles que le monde tolère depuis bien trop longtemps.

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Entreprise

Olam désormais propriétaire des 51% des parts de la NSCT

L'entreprise Olam international vient de racheter officiellement la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT).

● *Bernard AFAWOUBO*

Depuis quelques mois déjà, le gouvernement togolais a entamé des négociations avec le groupe singapourien. Ces négociations viennent de porter ses fruits. Ainsi, la nouvelle Société Cotonnière du Togo (SNCT) a été officiellement rachetée par l'entreprise Olam International. L'opérateur présent dans l'industrie alimentaire et agroalimentaire, a déboursé 15,3 millions d'euros (10 milliards FCFA) pour acquérir 51% des parts de la société, tandis que le Groupement des producteurs (25%) et l'Etat (24%) se partagent le reste. D'après les termes du contrat, la Nouvelle Société cotonnière du Togo (NSCT) sera responsable de toutes les activités cotonnières dans le pays, entre autres, l'engagement auprès des agriculteurs à la commercialisation, l'égrenage et la vente. En ce qui concerne la transaction, elle devrait être finalisée d'ici la fin de l'année. Le gouvernement togolais, à travers cette opération espère donner un coup d'accélérateur à une filière dans laquelle sont placées de grandes attentes. Le Togo ambitionne en effet d'atteindre les 200 000 tonnes de coton-graines à l'horizon 2022 et professionnaliser davantage le secteur. Pour rappel, le parlement togolais, réuni le 29 Juin dernier a adopté le projet de loi qui autorise l'ouverture du capital de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT). Cette démarche donne ainsi le feu vert à l'Etat, pour rentrer en négociations avec le groupe singapourien Olam International, en vue de lui céder tout ou partie de sa participation dans le capital social de la NSCT. En effet selon l'exécutif, « la volonté de se désengager partiellement ou totalement de la NSCT répond au souci de trouver un partenaire stratégique de renom pouvant contribuer, grâce à son expertise dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe 2 du PND notamment en ce qui concerne le secteur cotonnier ». Le Groupe Olam, contrôlé par le Fonds singapourien Temasek Holdings et particulièrement présent en Afrique et dans la sous-région où il a développé un savoir-faire reconnu, devra ainsi, au-delà des actions de consolidation de la production cotonnière, être en mesure d'œuvrer avec l'Etat sur plusieurs volets ; entre autres, assurer la disponibilité et l'approvisionnement des intrants et des services de mécanisation dont ont besoin les producteurs, contribuer au désenclavement des zones de production en facilitant le transfert vers les zones de transformation, ou encore garantir un prix plancher rémunérateur aux producteurs.

Impact COVID-19

L'UE contribue à l'allègement de la dette de 29 pays

L'Union européenne (UE) a annoncé une contribution de 183 millions d'euros au fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI destinés à alléger la dette de 29 pays à faible revenu dont le Togo, ce lundi 29 Novembre 2020.

● *Bernard AFAWOUBO*

L'Union Européenne vole au secours des 29 pays à faible revenu dont le Togo à travers une contribution de 183 millions d'euros au fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI destinés à alléger la dette de 29 pays à faible revenu dont le Togo, c'est que ce qu'a annoncé l'institution ce 23 novembre 2020. En effet, cette contribution annoncée juste après le sommet de la G20 va soutenir les dépenses sociales, sanitaires et économiques en réaction à la crise de la COVID-19 des pays. En outre, cet allègement vise l'annulation intégrale des créances sur une période donnée. « Le poids de la dette était déjà important avant la crise; désormais, dans de nombreux pays, il devient tout bonnement insoutenable. C'est pourquoi nous avons décidé de contribuer, à hauteur de 183 millions d'euros, à l'allègement de la dette par l'intermédiaire de ce mécanisme du FMI.», a déclaré Jutta Urpilainen, commissaire chargée des partenariats internationaux. «Je suis très reconnaissante à l'UE pour la généreuse contribution, c'est une étape cruciale pour aider les pays les plus vulnérables du monde à fournir des soins de santé et un soutien économique à leur population pendant la pandémie en cours», a indiqué Kristalina Georgieva, Directrice Générale du FMI. A en croire l'Union Européenne, les pays à faible revenu sont confrontés à d'importants besoins de liquidités à court terme, ce qui entrave leur capacité à trouver les fonds nécessaires pour faire face à la crise de la Covid-19 et alimente les inquiétudes concernant une crise de la dette extérieure à part entière. A part le Togo, les pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la République centrafricaine, les Comores, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Niger, le Rwanda, les Îles Salomon, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone… font également parties de la liste des pays bénéficiaires.

Investissement

Eurocham-Togo tient son Assemblée générale

L'assemblée générale mixte de la Chambre de commerce européenne au Togo (CCET / Eurocham-Togo) s'est déroulée vendredi 20 novembre 2020 à Lomé.

● *Nicole ESSO*

La Chambre de commerce européenne au Togo (CCET / Eurocham-Togo) regroupe 40 entreprises européennes présentes au Togo et des sociétés togolaises ayant une relation économique avec les pays de l'Union européenne. Sa vocation première est de faciliter le développement économique de ses membres, mais également de stimuler les investissements en provenance de l'UE. La Chambre est dirigée par Charles Kokouvi Gafan. Les travaux se sont déroulés en présence des ambassadeurs de France, Jocelyne Caballero, d'Allemagne, Matthias Veltin, et de l'Union européenne, Joaquin Tasso Vilallonga. Pour ce dernier, la CEET-Eurocham « est un catalyseur des investissements européens et leader du dialogue entre le secteur privé, le gouvernement, l'Union Européenne et ses Etats Membres. C'est un acteur incontournable dans les prises de décisions sur les réformes et l'amélioration du climat des affaires », rapporte republicoftogo.com. « Il est indéniable que la Chambre est devenue un partenaire du gouvernement et mieux, ce partenariat s'est fait encore plus ressentir, lors de la riposte contre la pandémie due au Coronavirus. En effet, la Chambre ainsi que ses membres individuellement ont apporté leurs soutien aux actions de solidarité nationale et économique des autorités à travers le Comité national de gestion de la riposte au Covid-19 », a déclaré pour sa part Charles Gafan. Lors de son assemblée, les participants ont adopté une modification des statuts ainsi que le règlement intérieur. Elle a également accueilli de nouveaux membres.

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

COMMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION **COMMISSION DE LA CEDEAO**

PROGRAME D'APPUI A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION DE LA CEDEAO (PROGRAMME PARI)

CONDITIONS D'APPLICATION 2020
OBJECTIFS

FINANCER LES PROJETS DE RECHERCHE PAR APPEL A CANDIDATURE ET EQUIPER LES LABORATOIRES D'EXCELLENCE DE LA REGION

1- PRESENTATION

Le Programme d'Appui à la Recherche et à l'innovation de la CEDEAO (PARI) est un programme concurrentiel qui vise à sélectionner les meilleurs projets soumis par les chercheurs par appels à candidatures. Il figure dans le plan d'action de la politique de la CEDEAO sur la Science, la Technologie et l'innovation (ECOPOST) (Axe stratégique 2: activités 2.1.4 ; Axe stratégique 3 : activités 3.1.13 ; 3.2.1 à 3.2.3 ; Axe stratégique 7 : activités 7.1.2 ; 7.1.8 ; Axe stratégique 8 : activités 8.1.1 ; 8.1.2 ; 8.1.5) et est en étroite ligne avec le Cadre Stratégique Communautaire (CSC) 2016 -2020 de la CEDEAO, la Stratégie de l'Union Africaine sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STISA), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs du Développement Durable (ODD-30). Ce programme est mis en œuvre pour apporter une réponse aux nombreux défis du secteur de la recherche (obsolescence et dégradation des équipements et infrastructures, faible production des chercheurs, développement des programmes de recherche régionaux, faible vulgarisation des résultats de recherche, etc.).

2- OBJECTIFS

Le PARI poursuit les objectifs spécifiques suivants :

i- Financer la recherche sur une base compétitive d'appel à candidatures des projets de recherche contribuant à la lutte contre la pauvreté et ayant un impact sur le développement de la région ;
ii- Favoriser la mobilité des chercheurs à travers le développement des projets régionaux ;
iii- Apporter des appuis aux laboratoires de recherche en vue de renforcer leurs capacités (Equipements et connectivité) et accès à l'information scientifique ;
iv- Former des jeunes chercheurs pour assurer la relève scientifique des instituts de recherche de la région.

3- BENEFICIAIRES

Le programme PARI alloue des Subventions à deux types de Bénéficiaires :

- Directs : les Consortiums de chercheurs ;
- Indirects : Les Organismes de recherche ou Laboratoires

4- ELIGIBILTE DES PROJETS DE RECHERCHE

4-1. Conditions de participation

Les Consortiums de recherche doivent respecter les conditions suivantes :

- Respecter les délais de soumission ;
- Avoir leurs Laboratoires ou Organismes de recherche situés dans un pays membre de la CEDEAO ;
- Exercer dans le domaine de la recherche des Sciences, des Technologies et des Innovations ;
- Compétir dans un des champs de discipline défini par le programme ;
- Proposer un projet de recherche intégrateur et communautaire au sens de la CEDEAO ;
- Remplir le formulaire d'Application ;
- Présenter un projet de 10 pages maximum. Le projet doit :

• Avoir un impact sur le développement de la région ;
• Contribuer au développement de la Science, de la technologie et favorisant des Innovations par ses résultats ;
• Intégrer les jeunes chercheurs (doctorant, Chercheurs juniors) avec la prise en compte de la question du genre ;
• Contribuer à la recherche de solutions durables ;
• Contribuer à l'acquisition durable d'équipements pour la recherche.

Une lettre d'intention est exigée à chaque chercheur qui accepte de prendre part au Consortium.

4-2. Domaines de Recherche/ Activités de Recherche

Le PARI subventionne les projets de recherche fondamentale, de recherche industrielle et de développement expérimental, les études de faisabilité technique préalables aux activités de recherche industrielle et de développement expérimental. Chaque année, le PARI subventionne deux (02) projets de recherche dans les disciplines choisies dans les deux (02) domaines suivants :

(a) Sciences de la vie et de la terre : Les Sciences de la Terre englobent toutes les sciences liées à la planète Terre couvrant (mais sans s'y limiter) les disciplines suivantes : la géologie, la géophysique, la géodésie, la paléontologie, etc. Les Sciences de la Vie englobent toutes les sciences portant sur les «organismes » tels que les plantes, les animaux et l'être humain. Cela peut être l'agro technologie, la zootechnie, la phytologie, la biotechnologie, la biologie, la science de l'environnement, la science de l'alimentation, la médecine et le génie tissulaire, etc.

(b) Sciences fondamentales, technologie et innovation : La Science fondamentale, la technologie et l'innovation englobent toutes les autres sciences, technologies et innovations en dehors des sciences couvertes par les Sciences de la Vie et de la Terre. Cela peut comprendre la physique, la chimie, les mathématiques, l'ingénierie (mécanique, électrique, électronique et civile, etc.) l'intelligence artificielle, la science des matériaux, les technologies de fabrication et de production, la Métallurgie, l'Ingénierie textile, l'Energie et les Innovations, etc.

4-3. Projet de Recherche intégrateur et communautaire

Dans le cadre du Programme PARI, les projets de recherche doivent être intégrateurs et communautaires.

• Les projets soumis par les consortiums de chercheurs sont intégrateurs lorsqu'ils sont élaborés en partenariat avec les chercheurs d'un pays tiers parlant une autre langue officielle de la CEDEAO (Anglais, Français, Portugais). Le projet favorise l'intégration régionale.

• Les Projets soumis par les consortiums sont communautaires au sens de la CEDEAO lorsque les Chercheurs participants au Consortium proviennent obligatoirement des trois (03) zones linguistiques (Anglophone, Francophone et Lusophone) de la CEDEAO.

5- PROJETS DE RECHERCHE NON ELIGIBLES

Un Projet avec un « Double financement » : Un même Projet (dans sa globalité ou en partie) ne peut donner lieu à l'octroi que d'une seule subvention à la charge du programme PARI en faveur d'un même Bénéficiaire. Le caractère semblable est établi lorsque deux Projets (dans leur globalité ou en partie) décrivent des objectifs principaux identiques, ou résultent d'une simple adaptation, ET impliquent des équipes majoritairement identiques.

6- DEPENSES INELIGIBLES DANS LES PROPOSITIONS

Les dépenses du personnel (salaires, primes et indemnités, etc.,), charges sociales afférentes (y compris les cotisations d'assurance chômage ou allocations pour perte d'emploi à l'échéance des contrats concernés) et taxes sur les salaires, indemnités de stage ne sont éligibles dans le cadre de la subvention du PARI.

7- MONTANT DE LA SUBVENTION DU PARI

(a) Le programme PARI alloue une subvention chaque année dont le montant est fixé à partir du budget de la Commission et dans le respect des dispositions du Code de Subvention de la CEDEAO.

(b) Pour la session 2020, le programme PARI alloue une subvention d'un montant de deux cent mille dollars (200 000 dollars) par domaine de recherche.

8- DISCIPLINES POUR LA SESSION 2020

Le Programme PARI entend mettre un accent sur toutes pandémies ou épidémies en cours ou qui pourraient survenir dans la région dans l'avenir. A ce titre la recherche à partir de la pharmacopée et les Innovations au plan des services, des procédés, des produits et des technologiques devraient contribuer à apporter des solutions durables aux populations de la région.

Pour la session 2020, les disciplines sont : la Pharmacopée (Sciences de la vie et de la terre) et la Chimie (Sciences fondamentales, Technologie et Innovation).

Subvention Domaine de recherche:	Sciences de la vie et de la terre	Sciences fondamentales, Technologie Innovation
Valeur	200,000 US $	200,000 US $
Disciplines Session 2020		
PHARMACOPEE		
CHIMIE		

9-DUREE DU PROJET DE RECHERCHE

La durée de la proposition de recherche est de trois (3) ans.

10- JURY INTERNATIONAL (COMITE SCIENTIFIQUE DE SELECTION DES PROJETS)

(a) L'éligibilité et l'évaluation des projets sont faites par un jury international conformément aux standards de sélection compétitive des projets, à l'excellence scientifique, à la qualité de construction du projet et à l'impact potentiel du projet décrit au sein d'une proposition détaillée. La sélection des lauréats dans les 2 domaines sera basée exclusivement sur la qualité technique et scientifique du projet conformément aux termes de références du PARI.

(b) Les personnes siégeant dans le Comité Scientifique de Sélection des projets (Membres du Jury International) sont désignées intuitu personæ au plan international par la Commission de la CEDEAO en raison de leurs compétences scientifiques ou techniques de notoriété, d'indépendance, de probité et pour leur vision globale et prospective reconnue dans leur domaine de compétence ou de telle sorte que les décisions prises le soient en prenant en compte une pluralité d'avis différents.

(c) Les résultats définitifs seront communiqués à l'ensemble des consortiums ayant soumissionnés dans le respect des dispositions du Règlement du PARI et du Code de Subvention de la CEDEAO.

11- CONDITIONS D'EXECUTION DES PROJETS DE RECHERCHE

11-1. Signature d'une Convention de Subvention

• Une Convention de subvention du Programme PARI est signée entre la Commission de la CEDEAO et les Consortiums Lauréats du Programme PARI.
• Les Consortiums lauréats s'engagent à réaliser le Projet de recherche avec la participation de l'ensemble de ses Partenaires désignés dans les conditions particulières de la Convention telles que signée avec la CEDEAO sous la direction d'un Responsable scientifique qui est le coordinateur du Consortium.
• Le Coordonnateur du Consortium est un Scientifique (Minimum Maitre-Assistant ou Chargé de Recherche) ayant dix (10) d'expérience avérée dans la conduite des programmes de recherche. Il est celui qui signe la convention avec la Commission de la CEDEAO. Il est tenu d'informer l'ensemble de ses partenaires de l'existence de la Convention dès signature par les parties.

11-2. Accords de Consortium

• Un Accord de consortium est signé par l'ensemble des Partenaires du Projet dès signature de la Convention avec la Commission de la CEDEAO. Cet Accord prévoit les modalités de la coopération et en particulier la répartition des droits de propriété intellectuelle entre Partenaires.
• L'élaboration d'un accord de consortium n'est pas nécessaire s'il existe déjà un dispositif intégré faisant l'objet d'un contrat ou d'un contrat-cadre liant les Bénéficiaires.

11-3. Conditions de déboursement de la Subvention

Les conditions de déboursement de la subvention seront appliquées dans le respect des dispositions du Règlement du PARI et du Code de Subvention de la CEDEAO.

Le taux de déboursement de la subvention aux Lauréats est de :
• 50 % la première année.
• 50 % la seconde année après audit de la première partie du décaissement.

12- SECRETARIAT DU PROGRAMME PARI

Le Programme PARI est géré par un Secrétariat situé au sein de la Commission de la CEDEAO. C'est ce Secrétariat qui lance le programme PARI chaque année et met en place le Jury International pour la délibération.

13- CEREMONIE DE REMISE DES SUBVENTIONS AUX CONSORTIUMS LAUREATS

La Commission de la CEDEAO remet les prix aux Coordonnateurs des deux (02) Consortiums lauréats dans leurs pays respectifs. La remise du Prix est faite par le Commissaire en charge de l'Education, la Science et la Culture de la CEDEAO en présence du Ministre en charge de la Science et de la Technologie. Le prix est constitué d'un Chèque symbolique sur lequel est mentionné le montant de la Subvention et d'une plaque de reconnaissance.

14- LES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO

ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO		
Burkina Faso	Bénin	
Cap Vert		
Côte d'Ivoire	Gambie	
Ghana		
Guinée		
Guinée Bissau	Libéria	
Mali		
Niger		
Nigeria	Sénégal	
Sierra Leone		
Togo		

15- DATE LIMITE DE DEPOT DES PROJETS

Les projets devront être soumis dans une enveloppe scellée (un original signé et 3 copies + Copie électronique du dossier dans une clé USB) et portant clairement la mention « Sélection des meilleurs projets dans le cadre du Programme d'Appui à la Recherche et à l'Innovation de la CEDEAO (PROGRAMME PARI)». Les enveloppes DOIVENT aussi indiquer le nom du soumissionnaire ainsi que la discipline choisie (Pharmacopee OU Chimie).

Les Manifestations d'Intérêt doivent être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le Jeudi 10 Décembre 2020 à 11 heures (GMT+1), heure du Nigeria.
NB : les projets devront êtres soumis sous le format du formulaire d'Application PARI Session 2020.

16- ADRESSE

La Boite de réception des appels d'offres de la CEDEAO est placée au niveau de la Division Passation des Marchés, Direction de l'Administration Générale, 1er étage de la Commission de la CEDEAO, sise au 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria.

17- PLUS D'INFORMATION CONTACT :

Les Consortiums intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse indiquée ci-dessous, durant les jours et heures ouvrables : du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures (GMT +1) :
Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division des Passations de marchés, N° 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja, Nigeria ; ou par e-mail en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@ecowas.int, avec copie à sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int et rkouakou@ecowas.int;

Le présent appel à manifestation d'intérêt peut être consulté sur le site web suivant : http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement/
Commissaire chargé de l'Administration Générale et des Conférences

Bénin

La BAD accompagne l'accroissement des filières agricoles

Plus de cinq ans après son lancement en 2014, le Projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA–VO), dans le sud-est du Bénin, contribue à l'accroissement durable de la productivité et des productions végétales par la promotion des filières porteuses, indique un rapport de la Banque africaine de développement rendu public le 2 novembre dernier.

● *Nicole ESSO*

Le projet, qui répond à la stratégie de la Banque visant à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire au Bénin, a été financé à hauteur de 67,19 millions de dollars américains par l'institution. Ce financement comprend un prêt d'un montant équivalant à 59,20 millions de dollars et un don d'un montant équivalant à 794 000 dollars du Fonds africain de développement (FAD) ainsi qu'un don de 7,2 millions de dollars issu du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La mise en œuvre du projet a déjà permis la réalisation de 200 kilomètres de linéaire de pistes, ainsi que trois kilomètres et demi de linéaire de digues-pistes, la construction de quatre marchés modernisés et 46 magasins de stockage, l'aménagement de 110 hectares de superficies de planches surélevées, et un emblavement de 1070 hectares. Par ailleurs, le PAIA–VO a apporté son soutien à 155 femmes maraîchères, permis l'encadrement de 5302 agriculteurs et formé 139 comités. Il a aussi fourni à tous les bénéficiaires 407 tonnes de semences. « Les pistes réalisées ont permis de désenclaver plusieurs zones de production jusque-là difficilement accessibles. Avec la réalisation des aménagements en maîtrise totale de l'eau de Tangbédji (540 hectares) et des sites abandonnés (651 hectares), des aménagements des bas-fonds (HIMO, haute intensité de main-d'œuvre), un effet significatif du projet est attendu sur l'accroissement de la productivité et des productions végétales ainsi que sur les revenus dans la Vallée de l'Ouémé », relève le rapport sur l'état d'exécution et sur les résultats de la Banque africaine de développement. En effet, le document note que le volume de production agricole vivrière et maraîchère sur les marchés est en nette progression. Pour les produits vivriers, la production, de 70 100 tonnes en 2013, avoisinait 77 410 tonnes en 2019 et de 24 000 tonnes en 2013 à 32 742 tonnes en 2019 pour les produits maraîchers. Ainsi, les revenus des populations rurales se sont améliorés. Celui des producteurs rizicoles était de 423 dollars en moyenne par an, alors qu'il était attendu autour de 260 dollars en 2019 (140 dollars en 2014). Les revenus des femmes des jardins maraîchers sont désormais à 290 dollars par an, contre 112 dollars avant le début du projet. « Le niveau de mise en œuvre des travaux d'aménagement est de bon augure pour atteindre les objectifs du projet. En effet, la quasi-totalité des travaux d'aménagement prévus sont en cours, hormis ceux des périmètres gravitaires (651 hectares) ayant fait l'objet de résiliation et de relance », confirme le rapport de la Banque africaine de développement, qui souligne, la création, dans le cadre du projet, de 18 964 emplois pour les hommes et 679 emplois pour les femmes.

Marché financier de l'UMOA

Le Mali recherche 100 milliards de FCFA

L'Etat du Mali est à la recherche, depuis le 16 novembre 2020, d'un montant de 100 milliards de FCFA (150 millions d'euros) à travers le lancement d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne (APE) sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA).

L'émission a pour objet la mobilisation de ressources en vue d'assurer, le financement de certains investissements prévus au budget 2020 de l'Etat malien. Les souscriptions qui se poursuivent actuellement au niveau des sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) agréées au niveau du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) prennent fin en principe le 27 novembre 2020. L'opération pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'émetteur, après avis du CREPMF. Par ces temps de vaches maigres et surtout depuis l'apparition de la pandémie du Coronavirus et l'embargo imposé par la CEDEAO suite au coup d'Etat militaire du 18 août 2020, le marché financier de l'UMOA est devenu incontournable pour le Mali. C'est dans ce sens que par arrêté N°2020- 2564 /MEF-SG du 26 octobre 2020, le Ministre Malien de l'économie et des finances a autorisé cet APE. Le Directeur national du trésor et de la comptabilité publique a décidé de faire entièrement usage de cette autorisation et de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 100 milliards de FCFA représenté par 10 millions d'obligations de 10 000 FCFA chacune. Un taux d'intérêt annuel de 6,50% (650 FCFA par titre) payable le 4 décembre de chaque année, est assorti à l'emprunt. Quant au capital est payable en 5 ans après un différé de 2 ans.

Avec financialafrik.com

Exportation en Afrique

Le FEDA d'Afreximbank siégera au Rwanda

Le Rwanda va accueillir le siège du Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA) créé en 2019 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), après la signature de trois accords signés dimanche 22 novembre au Caire, en Égypte.

Les accords signés par Alfred Kalisa, l'ambassadeur du Rwanda en Égypte et le président d'Afreximbank, Benedict Oramah, permettra l'établissement du siège du FEDA à Kigali. L'objectif du Fonds est de financer les entreprises africaines pour promouvoir le commerce intra-africain et faciliter les flux d'investissements directs étrangers dans les secteurs du commerce et des exportations en Afrique. Le Fonds aura un engagement initial de 350 millions de dollars US de la part d'Afreximbank et devrait atteindre plus de 1 milliard de dollars US d'ici quelques années de fonctionnement.

«La signature des accords d'établissement FEDA est une étape importante vers la réalisation des objectifs stratégiques d'Afreximbank en matière de promotion du commerce intra-africain et du développement des exportations. Il est également important d'accélérer et d'attirer des financements importants pour le développement des infrastructures commerciales entre les pays africains. Nous sommes également heureux d'avoir conclu l'accord de siège avec la République du Rwanda, signe de la solidité des relations existantes entre Afreximbank et la République du Rwanda», a déclaré Benedict Oramah, président d'Afreximbank. A long terme, l'objectif est de fournir des capitaux propres et un soutien connexe aux opérateurs des secteurs marchands et de soutien en Afrique, en mettant l'accent sur les activités qui soutiennent le commerce intra-africain et les exportations à valeur ajoutée.

Avec financialafrik.com

Afrique

Le FVC approuve 4 projets de résilience au changement climatique

Quatre projets à faibles émissions et résilients au climat en Afrique subsaharienne bénéficient d'une enveloppe financière d'environ 60 millions de dollars. Ainsi en a décidé le Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat (FVC), réuni virtuellement du 9 au 13 novembre 2020.

Le Fonds vert pour le climat (FVC) vient de dégager un nouveau flux de finance climatique vers l'Afrique subsaharienne. Lors de sa 27e réunion, tenue de virtuellement du 9 au 13 novembre 2020, le Conseil d'administration du FVC a approuvé près de 60 millions de dollars en faveur de quatre projets d'adaptation et d'atténuation climatique en Afrique de l'Est et de l'Ouest. La part du lion, à savoir, 30 millions de dollars, soit 50 % de l'enveloppe totale allouée par le FVC à l'Afrique revient à l'organisation environnementale Acumen. Elle est destinée au programme de facilité de secours pour l'accès à l'énergie lancé par Acumen en Afrique subsaharienne. Le deuxième financement sera géré par la Banque africaine de développement (BAD). D'un montant de 10 millions de dollars, il est destiné à l'amélioration des systèmes d'information climatique pour un développement résilient au Libéria. Les deux autres financements ont un montant de 9,9 millions chacun. L'un sera géré par le Fida (Fonds international de développement agricole) pour le financement des projets d'agriculture résiliente dans les bassins de production d'Imbo et de Moso situés respectivement à l'ouest et à l'est du Burundi, tandis que l'autre sera utilisé au Soudan par le Programme alimentaire mondial (FAO) pour renforcer la capacité d'adaptation des communautés locales, restaurer le potentiel de puits de carbone de la ceinture de gomme arabique, et développer la grande muraille verte d'Afrique, l'initiative phare de l'Union africaine pour lutter contre les effets du changement climatique et la désertification en Afrique.

La 27e session du FVC a débloqué une enveloppe globale de 1,01 milliard de dollars

C'est un total de 16 projets d'adaptation et d'atténuation climatique des pays en voie de développement qui ont été financés lors de la 27e réunion du conseil du FVC, ceci pour un montant global de 1,01 milliard de dollars. Ce qui porte à 7,2 milliards de dollars, la valeur totale du portefeuille actuel du FVC à travers le monde. «Ce financement climatique fournira un soutien indispensable aux pays en développement, au moment où le monde réagit à la crise climatique et à la pandémie de la Covid-19 en même temps» affirme Nauman Bashir Bhatti, le coprésident du Conseil du FVC. Cette autre impulsion majeure au financement climatique pour les pays en développement s'inscrit également dans la continuité des missions dévolues au FVC. Fruit d'un accord réunissant 194 gouvernements et lancé fin 2011, le FVC est le mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il entend apporter une contribution ambitieuse à la réalisation des objectifs d'atténuation et d'adaptation de la communauté internationale, dans le but de maintenir l'élévation moyenne de la température à la surface du globe terrestre en dessous de 2 °C.

Avec afrik21

BRVM 10		116,26
Variation Jour	↓	-0,01 %
Variation annuelle	↓	-22,03 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 224 — vendredi 20 novembre 2020 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite		128,82
Variation Jour	↑	0,14 %
Variation annuelle	↓	-19,10 %

Evolution des indices

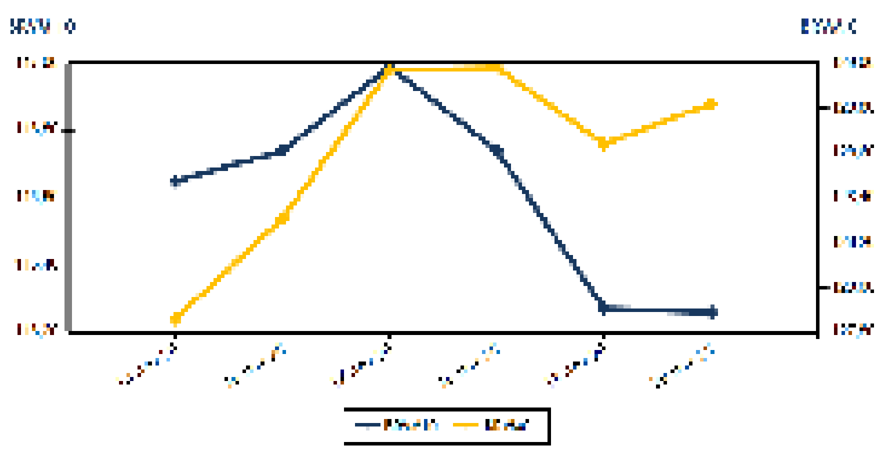

Volumes et valeurs transigés

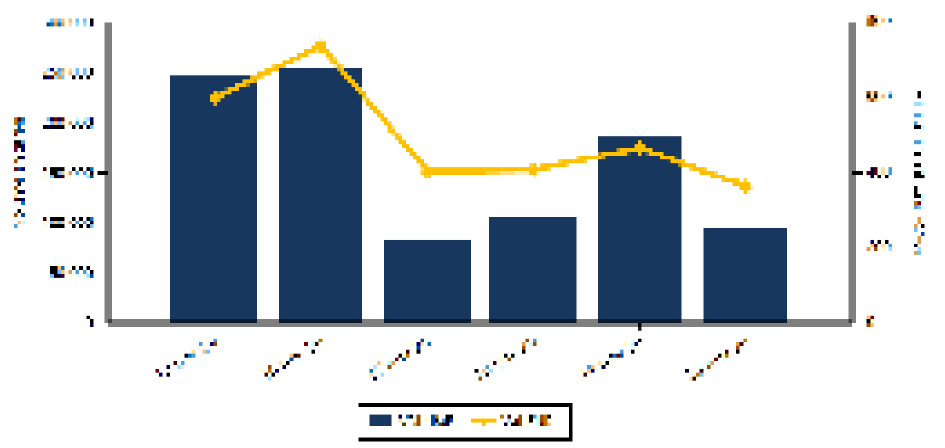

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	3 870 546 023 166	0,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	91 883	-58,52 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	336 588 815	-38,87 %
Nombre de titres transigés	34	-15,00 %
Nombre de titres en hausse	14	16,67 %
Nombre de titres en baisse	9	-18,18 %
Nombre de titres inchangés	11	-35,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 749 822 711 151	0,00 %
Volume échangé	2 747	300,78 %
Valeur transigée (FCFA)	27 159 600	300,15 %
Nombre de titres transigés	8	300,00 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	4	300,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL CI (TTLC)	1 220	6,55 %	-28,24 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	475	5,56 %	-21,49 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	195	5,41 %	5,41 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 150	5,02 %	-30,30 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 300	4,88 %	-30,54 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 395	-7,50 %	-43,39 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 400	-6,35 %	-40,04 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 230	-5,38 %	-44,55 %
TOTAL SN (TTLS)	1 500	-2,91 %	-14,75 %
SITAB CI (STBC)	440	-2,22 %	-22,27 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	34,09	-0,30 %	-4,49 %	13 366	13 411 305	64,39
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	355,47	0,42 %	-28,34 %	17 498	171 041 080	6,60
BRVM - FINANCES	15	53,77	-0,34 %	-11,84 %	35 182	124 495 730	5,73
BRVM - TRANSPORT	2	313,06	0,34 %	-14,64 %	1 000	1 205 470	5,50
BRVM - AGRICULTURE	5	76,48	0,42 %	-40,85 %	5	2 395	7,40
BRVM - DISTRIBUTION	7	205,70	1,35 %	-46,76 %	21 537	25 459 120	12,75
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	339,32	0,00 %	12,25 %	4 295	1 491 125	4,27
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,42	
Taux de rendement moyen du marché	9,60	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,58	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	79	
Volume moyen annuel par séance	237 139,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	686 421 405,83	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,51	
Ratio moyen de satisfaction	37,70	
Ratio moyen de tendance	1 502,57	
Ratio moyen de couverture	6,66	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,00	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

[illegible]

États-Unis

Les patrons ont tourné la page Trump et regardent vers Biden

À l'instar de la patronne de General Motors, plusieurs grands patrons américains affirment qu'ils sont prêts à travailler avec la nouvelle administration démocrate.

Le monde économique aux États-Unis a déjà tourné la page Trump, y compris des fidèles du milliardaire qui refuse toujours de reconnaître sa défaite, et se prépare à travailler avec la future administration Biden. La patronne de General Motors, Mary Barra, a parfaitement illustré cette tendance lundi en renonçant à soutenir le combat de l'actuel locataire de la Maison-Blanche contre les normes de pollution automobile édictées par la Californie et en assurant être «entièrement d'accord» avec les objectifs du futur président en matière de véhicules électriques. Deux mois avant la prestation de serment de Joe Biden, les milieux d'affaires le pressent déjà de pousser le Congrès à adopter un nouveau plan de soutien à l'économie, mise à mal par la pandémie. «Les deux prochains mois sont essentiels dans la gestion par notre pays de deux crises entremêlées: le contrôle de la propagation du Covid-19 et la reconstruction de l'économie américaine», fait valoir la fédération des fabricants de produits manufacturés. «Il n'y a pas de temps à perdre ni de place pour l'erreur», ajoute l'organisation dans un communiqué.

Passage de témoin compliqué

La Maison-Blanche a refusé pour l'instant de reconnaître la victoire du démocrate, ce qui retarde un passage de témoin en douceur, une tradition aux États-Unis. Plusieurs grands patrons ou fédérations professionnelles, comme le directeur général de la compagnie United Airlines Scott Kirby ou la Chambre américaine du Commerce, ont félicité le futur président américain dès le 7 novembre, quand il a été déclaré vainqueur par la majorité des grands médias. Donald Trump, qui se gargarise régulièrement de ses amitiés avec les grands patrons, notamment avec les voix les plus influentes de Wall Street, a été lâché par ceux-ci, dont le co-fondateur de la société d'investissement Blackstone, Steve Scharzman. Ce fidèle soutien et conseiller officieux du président sortant a déclaré lundi que le moment de reconnaître la défaite était venu. «J'ai soutenu le président Trump et sa solide politique économique», a-t-il souligné dans un message transmis à l'AFP. Mais «comme beaucoup dans le milieu des affaires, je suis prêt à aider le président élu Biden et son équipe, qui doivent maintenant faire face au défi de la reconstruction de l'économie après le Covid», a ajouté Steve Schwarzman. Alors que les services de l'administration Trump n'autorisent toujours pas l'équipe de son successeur à recevoir des informations classées et à s'entretenir avec les différents responsables des ministères, le patron de la banque JPMorgan Chase a, lui, appelé à une «transition paisible».

«Se mettre en route rapidement»

«Que vous aimiez ou non le résultat des élections, il faut soutenir la démocratie car elle est basée sur un système de foi et de confiance», a déclaré Jamie Dimon lors d'une conférence organisée par le «New York Times» la semaine dernière. Certaines organisations représentant des secteurs bousculés par la pandémie plaident pour que la future équipe au pouvoir coopère avec le Congrès, où les discussions sur un nouveau plan de relance piétinent depuis plusieurs mois. Vu l'urgence de la situation et les emplois en jeu, il faut continuer à travailler avec les deux camps pour obtenir de nouvelles aides d'ici à la fin de l'année, relève Tori Emerson Barnes, en charge des affaires publiques pour la fédération américaine du tourisme. «Mais on essaie de faire comprendre à l'équipe de Biden qu'avoir déjà en place un plan de soutien à son arrivée lui serait bénéfique», indique-t-elle à l'AFP. «Nous avons besoin dans l'administration Biden d'un esprit de collaboration avec deux partis pour s'assurer que les secteurs les plus durement touchés par le Covid-19 reçoivent un soutien économique», a aussi tweeté samedi l'Association américaine des hôtels et gîtes. D'autres patrons avancent déjà leurs pions sur des problématiques spécifiques, à l'instar du directeur général d'Intel Bob Swan qui a adressé lundi une missive au président élu. Au-delà des défis immédiats posés par le Covid-19 ou les problématiques raciales, la future administration doit se focaliser sur des problématiques comme l'investissement dans les nouvelles technologies, les infrastructures numériques et l'éducation aux sciences, y écrit-il. Le responsable de la Chambre américaine de Commerce Tom Donohue a de son côté plaidé pour que la transition ne soit pas plus retardée. «Le président élu Biden et l'équipe qui l'entoure ont une riche expérience de l'exécutif qui devrait leur permettre de se mettre en route rapidement», a-t-il estimé.

(AFP/NXP)

Boeing 737 MAX

L'Europe veut le remettre en service en janvier

Après les autorités américaines, l'Europe s'apprête à donner à son tour son accord pour que le Boeing 737 MAX puisse revoler. C'est ce qu'a annoncé Patrick Ky, le directeur exécutif de l'agence européenne de sécurité aérienne (Aesa) à l'occasion du Paris Air Forum, organisé par La Tribune.

Après la FAA, l'agence fédérale de l'aviation américaine, qui a donné le 18 novembre son accord pour que l'appareil, cloué au sol depuis mars 2019, puisse revoler, l'Europe s'apprête à en faire de même. Interrogé à ce sujet lors du Paris Air Forum organisé par La Tribune, Patrick Ky, le directeur exécutif de l'agence européenne de sécurité aérienne (Aesa) a déclaré : « Nous avons tenu à avoir une analyse totalement indépendante de la sécurité de cet avion donc nous avons fait nos propres analyses, nos propres vols d'essai pour passer au crible tous les comportements de l'appareil. Toutes ces études nous montrent qu'effectivement le Boeing 737 MAX peut être remis en service car l'avion est sûr. Il est vraisemblable que dans le cas de l'Aesa, nous adopterons les décisions qui permettent de le remettre en service dans le courant du mois de janvier, c'est le calendrier. »

Des règles de certification revues pour les avions américains

Par ailleurs, le régulateur européen compte revoir son processus de certification pour les avions américains. « Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de cette tragédie notamment sur la gestion du risque en matière de certification. Nous ne sommes pas une autorité de certification primaire puisque le Boeing 737 MAX est un avion américain. C'est la FAA qui a ce rôle. Mais désormais nous avons décidé que pour tout ce qui concerne les systèmes critiques en termes de sécurité, nous allons systématiquement, et même si nous ne sommes pas l'autorité primaire, revoir et analyser de manière indépendante le comportement des systèmes critiques », a indiqué Patrick Ky. Le Boeing 737 MAX est immobilisé depuis vingt mois au sol à la suite de deux accidents ayant fait 346 morts en l'espace de cinq mois. L'avionneur américain estime pour l'instant que la crise du 737 MAX lui a coûté environ 20 milliards de dollars: 11,3 milliards en raison des coûts directs et indirects liés à la production même de l'appareil et à la suspension de sa fabrication pendant plusieurs mois et 8,6 milliards liés aux indemnisations offertes aux compagnies aériennes. De son côté, la Chine, premier pays à avoir cloué au sol les 737 MAX, a indiqué vendredi n'avoir "aucun calendrier" pour les autoriser à voler de nouveau.

Avec latribune.fr

277.000 milliards de dollars

Nouveau pic mondial de la montagne de dettes prévu en 2020

Selon les calculs de l'Institut international de la finance (IIF), elle avait déjà augmenté de 15.000 milliards de dollars à fin septembre. Une envolée à mettre au compte des soutiens des Etats à leurs économies en raison de la crise sanitaire. Pour les pays développés, la dette représentait 432% de leur PIB total à la fin du troisième trimestre.

L'endettement mondial devrait atteindre un niveau sans précédent de 277.000 milliards de dollars (233.400 milliards d'euros) à la fin de l'année en raison des montants colossaux empruntés par les Etats et les entreprises pour faire face à la crise du coronavirus, conclut l'Institute of International Finance (IIF) dans une étude publiée mercredi. L'IFF, qui regroupe plus de 400 banques et institutions financières du monde entier, estime que la dette globale avait déjà augmenté de 15.000 milliards de dollars fin septembre, à 272.000 milliards, une progression imputable pour près de la moitié aux Etats, principalement développés. La dette globale des pays développés a ainsi bondi à 432% du produit intérieur brut (PIB) à la fin du troisième trimestre contre environ 380% fin 2019. Pour les pays émergents, ce ratio était proche de 250% fin septembre, et de 335% pour la Chine. "Il y a d'importantes incertitudes sur la manière dont l'économie mondiale pourra se désendetter à l'avenir sans conséquences négatives importantes pour l'activité économique", estime l'IIF. Aux Etats-Unis, la dette totale (publique et privée) devrait atteindre 80.000 milliards de dollars en fin d'année, soit quelque 9.000 milliards de plus qu'à fin 2019. Dans la zone euro, la dette a augmenté de 1.500 milliards de dollars sur les neuf premiers mois de l'année pour atteindre 53.000 milliards fin septembre.

D'ici la fin 2021, les émergents devront rembourser 7.000 milliards de dollars

Les plus fortes augmentations du ratio d'endettement du secteur non-financier ont été enregistrées au Liban, en Chine, en Malaisie et en Turquie, précise l'étude. D'ici la fin de l'an prochain, ajoute l'IIF, quelque 7.000 milliards de dollars d'obligations et d'emprunts syndiqués de pays émergents arriveront à échéance, dont 15% sont libellés en dollars américains, or la baisse des recettes fiscales de ces pays rend le remboursement de ces dettes "beaucoup plus coûteux" malgré la faiblesse globale des taux d'intérêt.

Avec Reuters

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Ce sera le moment ou jamais de prendre des initiatives audacieuses sur le plan matériel. Votre habileté en matière d'argent, doublée d'une chance insolente, vous permettra de réaliser des miracles.

Taureau Votre secteur argent sera vide d'influences planétaires. Mais cela ne veut pas dire que vous n'aurez pas l'occasion de faire de bonnes affaires. Vous allez bénéficier d'un courant de chance financière grâce au soutien de Neptune. Un conseil : jouez, réclamez les vieilles créances, etc. Ainsi, vous aurez des chances d'avoir une bonne surprise.

Gémeaux Vous devrez vous tourner vers des activités plus rentables sur le plan financier. Vous aurez de lourdes dépenses à subir et vous aurez beaucoup à faire pour améliorer votre confort domestique. Les questions d'argent vous rendront anxieux, et votre esprit sera accaparé par vos affaires.

Cancer Sous l'emprise de la planète Pluton, vous aurez une terrible envie de gagner beaucoup d'argent et vite. Cependant, l'ambiance astrale générale vous confisquera toute chance pure. Prenez donc garde. Au lieu de risquer vos modestes économies aux jeux de hasard, vous feriez mieux de les déposer dans une caisse d'épargne ou de les investir autrement. Bien sûr, quelqu'un doit gagner gros dans ces jeux, mais il est certain cette fois-ci que ce ne sera pas vous.

Lion Vénus vous fera de la morale financière aujourd'hui. Cet astre est partisan inconditionnel de la vertu d'économie et d'une certaine frugalité. Il vous conseillera d'être très attentif aux cordons de la bourse et vous invitera à utiliser sainement votre argent.

Vierge Votre équilibre financier est stable, et il va le rester cette fois. Vous n'aurez donc pas de réelles inquiétudes à vous faire. Il faudra toutefois vous méfier de l'impact d'Uranus, qui pourra vous souffler des envies d'achats onéreux et peu utiles. Attention, notamment, aux coups de cœur pour des vêtements très beaux, certes, mais dont vous pourriez parfaitement vous passer.

Balance La planète Neptune, bien aspectée, vous prodiguera sa bienveillante protection et vous offrira des possibilités financières amplifiées. Vous serez particulièrement habile dans vos transactions diverses. Une certaine chance aux jeux de bluff, tel le poker, et une chance quasi certaine aux jeux de hasard, tel le Loto.

Scorpion Vos finances ne tourneront pas rond aujourd'hui. Ne sombrez pas dans les idées noires pour autant. Les choses s'éclairciront et prendront bientôt une tournure beaucoup plus encourageante. Donc, pas de coups de colère avec des décisions brutales, car vous le regretteriez. Aussi, soyez fourmi plutôt que cigale.

Sagittaire Vos nerfs seront mis à rude épreuve, mais c'est vous qui le rechercherez délibérément ; vous prendrez des risques financiers assez importants. Mercure devrait vous aider à arriver à bon port. Cette même planète se montrera favorable aux transactions immobilières.

Capricorne Neptune formera des aspects favorables au secteur des biens matériels. Son influence sera efficace ! Gardez-vous cependant d'être trop optimiste en prenant des risques financiers excessifs.

Verseau Vénus étant en aspect favorable, tout devrait bien se passer sur le plan financier. Attention, pourtant : la déesse de l'amour, de la beauté et de l'harmonie pourrait pousser certains d'entre vous à dépenser des fortunes pour des soins esthétiques, ou à engager un décorateur pour refaire luxueusement les tapisseries du salon...

Poissons Avec Saturne en cette configuration, tous ceux qui ont dernièrement fait preuve d'imprudences en matière financière vont probablement connaître quelques difficultés. Mettez de l'ordre dans vos comptes, et attendez que le Ciel se dégage sans commettre d'autres folies.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08
Rédacteur en chef
Joël YANCLO
00228 97 78 79 07
Chef d'édition
Yves K.ADJANOUVI
Rédacteurs
Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO
Direction commerciale
Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
Léon Junho SODEDJI
Imprimerie
J.C. Inter press
Tirage: 5000

Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises par le Gouvernement contre le Corona virus

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre le coronavirus COVID-19

UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon fréquemment.

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du coude en cas de toux ou d'éternuement.

LIMITER

les contacts proches. Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.

NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA FIÈVRE, DE LA TOUX OU DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.

111 APPEL GRATUIT

STOP

A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoé route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(226) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail seuftogo@gmail.com Lomé

Campagne de transhumance de 2020

Une centaine de champs dévastés

La transhumance au cours de l'année finissante a provoqué au Togo une dizaine de morts avec une centaine de dévastations de champs.

Les chiffres officiels ont été rendus publics pendant un atelier-bilan organisé ces 19, 20 et 21 novembre 2020 dans la ville de Kara, située dans la zone septentrionale du pays.

On y apprend que la campagne de transhumance de 2020 a fait 12 pertes en vies humaines, 130 dévastations de champs. Dans le tableau d'indemnisations, une enveloppe de 9 699 800 de FCFA a été versée aux victimes. « 12 morts, c'est trop pour notre pays », regrette le Général Yark Damehame, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, appelant « tous les acteurs à assumer leurs responsabilités pour une gestion plus apaisée des campagnes prochaines ». Le bilan macabre a été enregistré après que le Togo a adopté le Plan opérationnel de gestion de la transhumance. Ce document public fait la part belle à la coexistence pacifique entre les différentes communautés. « Nous avons la lourde responsabilité de prendre des mesures synergiques afin de limiter les dérives constatées », affirme Antoine Gbegbeni, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural, à la clôture de la rencontre de Kara. Cette dernière a pris fin par une série de recommandations censées contribuer à limiter les dégâts ou les réduire sensiblement.

Avec iciLome

Braconnage

Foli-Bazi Katari invite les forestiers à plus de rigueur

Au Togo, les aires protégées de l'Etat sont devenues des terrains de chasse par excellence des braconniers. Malgré les efforts des gardes forestiers, les activités des braconniers roulent en plein régime. Et c'est justement pour freiner cette pratique que le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, Foli-Bazi Katari, a entamé une tournée nationale il y a quelques jours.

Ce weekend, Foli-Bazi Katari et sa délégation étaient à Tsévié, plus précisément dans le village Eto, dans la préfecture de Zio, où elles ont visité les aires protégées de cette localité. Il a été question pour le ministre de prendre connaissance de cette aire protégée de l'Etat afin d'évaluer les espaces reboisés et ce qui reste. Justement sur ce site du village Eto, l'Etat dispose de 12 milles hectares d'aires protégées dont 3 milles hectares reboisés. Après cette visite du terrain, le ministre en charge des Ressources forestières a animé une séance de travail avec les agents (forestiers) de la direction régionale de l'environnement du développement durable et de la protection de la nature de la Maritime. L'occasion pour ces forestiers d'exposer leurs diverses préoccupations au ministre, notamment le manque de personnel, l'insuffisance et l'inadéquation du matériel face aux braconniers qui disposent des armes automatiques. Lors des échanges, le ministre Katari semble avoir porté une oreille attentive aux diverses préoccupations des agents. Il les a invités à plus de rigueur pour décourager les braconniers et les coupeurs de bois sans autorisations.

Avec iciLome

Tarifs chez Moov et Togocel

L'ARCEP revient à la charge

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) a sommé le 12 novembre 2020, les deux réseaux de téléphonie mobile Moov-Togo et Togocel de procéder à l'alignement de leurs tarifs intra et inter-réseaux. Ceci fut fait, mais avec réserve. En effet, les deux réseaux ont par un subterfuge, augmenté de 10 FCFA/minute les tarifs intra-réseaux. Une situation que l'organe de régulation entend redresser par tous les moyens à sa disposition. « L'ARCEP constate une baisse de 20 FCFA/minute des tarifs inter-réseaux et une augmentation de 10 FCFA/minute des tarifs intra-réseaux », lit-on dans un communiqué rendu public par l'institution. Indiquant avoir notifié sa désapprobation aux deux opérateurs, l'ARCEP à travers les courriers N°0175/ ARCEP/DG/DAJR/20 du 20 novembre 2020 et N°0177 / ARCEP/DG/DAJR/20 du 23 novembre 2020, a exigé des explications, sous 24h. « L'ARCEP exercera tous les pouvoirs que lui confèrent ses prérogatives du cadre légal et réglementaire pour que l'alignement des tarifs « on-net/off-net » ne serve de prétexte à une augmentation de tarifs intra-réseaux », prévient l'organe.

Real Madrid

Personne ne veut d'Isco !

Isco veut quitter le Real Madrid. Mais pour cela il faudrait que des clubs fassent une offre. Pour le moment, personne ne veut du milieu de terrain espagnol.

6 apparitions en championnat, 261 petites minutes en tout. Voici le temps de jeu dont bénéficie Isco, 28 ans, au Real Madrid cette saison. Une situation qui le pousse à vouloir quitter le Real Madrid dans un futur très proche. C'est ce que nous apprenions il y a quelques jours. Le joueur a déjà discuté de cette situation avec son entraîneur et Zinedine Zidane ne fermera pas la porte à un départ de son milieu offensif en janvier. En effet, c'est en hiver que l'Espagnol compte bien plier ses bagages puisqu'il souhaite trouver du temps de jeu et essayer d'accrocher un wagon pour le prochain Euro avec l'Espagne de Luis Enrique. Toutefois, sa situation contractuelle est encore loin d'être simple. Il est sous contrat avec les Merengues jusqu'au 30 juin 2022 et dispose d'une clause de résiliation dans son contrat de l'ordre de 700 M€.

Le Real l'estime entre 60 et 70 M€

Avisé de ses envies de départ, le club madrilène attendait que ses représentants leur apportent des offres. Mais selon les informations d'As, ça ne se bouscule pas du tout au portillon pour récupérer l'ancien joueur de Malaga. Du côté du club merengue, on est un peu surpris du manque d'offre puisque le joueur a demandé à partir. On s'attendait alors à ce que son père, qui le représente, apporte quelque chose de concret. Zidane, lui, espérait toujours le réveil d'Isco. Preuve en est, Luka Modric, dont le contrat s'achève à la fin de la saison, n'a toujours pas renouvelé. Cette négociation a été gelée par ZZ, qui espérait donc trouver un nouvel Isco. Un Isco capable de prendre la suite du Croate dans l'entrejeu de son équipe. Mais visiblement, c'est peine perdue. Sauf si un club se montre intéressé et est capable de débourser entre 60 et 70 millions d'euros...

Avec footmercato.net

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance

africabourse

Arrangeur et Chef de file

Programme d'émission de billets de trésorerie sur le marché financier régional de l'UEMOA - GVS SA 7,00%

TRANCHE 1

MONTANT DE L'OPÉRATION
2 MILLIARDS FCFA

PRIX UNITAIRE
5 000 000 FCFA

TAUX D'INTÊRET
7,00%
BRUT L'AN*

GROUPE VETO SERVICES S.A
GVS

PERIODE DE SOUSCRIPTION
DU 16 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2020

www.africabourse.com africabourse@africabourse.com

RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOS BUREAUX DE CÔTE D'IVOIRE, DU TOGO ET DU BENIN

(+225) 77-08-07-07 / (+228) 93-03-84-18 / (+229) 60-29-73-73

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

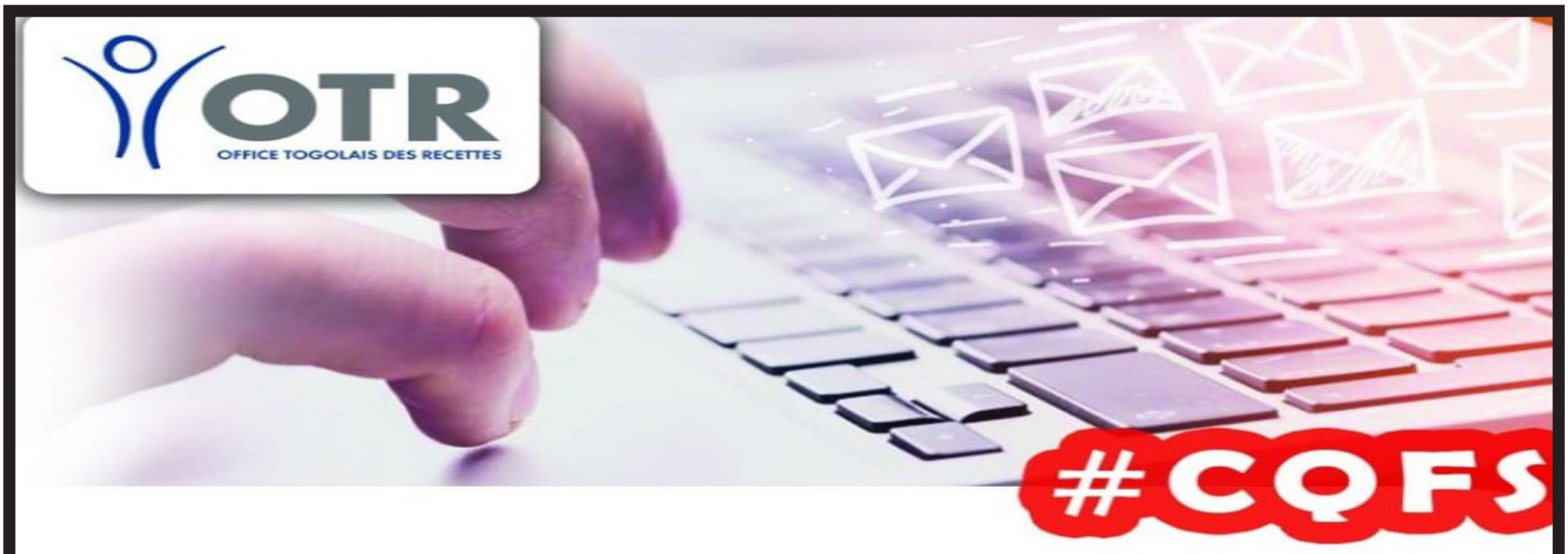

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ? L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**

Office Togolais des Recettes - OTR